

Francas de ST VIT
17 bis rue Charles de Gaulle
25410 ST VIT

Tél. / fax : 03.81.87.71.80

Mail : saintvit.secretariat@francas-doubs.fr

Projet Pédagogique

Année scolaire 2022-2023

Nutrition et bien-être



Directrice du centre : Mme Mallay Laetitia (07.86.53.74.75)
Coordinateur Enfance/Jeunesse : M. SIRACUSA Johan (06.45.35.38.45)
<http://francas-stvit.jimdo.com/>

FRANCAS du DOUBS - Délégation de Secteur Sud
7 rue Léonard de Vinci - 25000 Besançon

SOMMAIRE

1. Contexte et Diagnostique
2. Fonctionnement de l'accueil périscolaire
3. La gestion administrative du site
4. Projet Educatif des Francas
5. Principes et objectifs pédagogiques
6. Les projets de l'année et partenariats
7. La vie quotidienne
8. Relation au sein des écoles
9. Relation avec les familles
10. Réunion mensuelle
11. Evaluation
12. Permis soleil et de bonne conduite
13. Annexes
 - a) Règlement intérieur
 - b) Protocole de sortie
 - c) Fiche Séance d'animation
 - d) La pharmacie
 - e) Exemple de Planning de préinscription
 - f) Fiche individuelle de renseignements
 - g) Auto-évaluation

En partenariat avec la municipalité de Saint-Vit, l'association des FRANCAS du DOUBS poursuit sa mission d'accueil des enfants scolarisés sur la commune. L'accueil de loisirs périscolaire ouvre ses portes le jeudi 2 septembre 2021.

Toute l'équipe pédagogique veille au mieux pour répondre aux besoins des enfants et des familles Saint-Vitoises.

1. Contexte et Diagnostique :

Située au cœur de la métropole Rhin-Rhône, la ville de Saint Vit se situe à environ 15 kilomètres de Besançon, 26 kilomètres de Dole et 68 kilomètres de Dijon. Cette ville marque la frontière entre le département du Doubs et le département du Jura. Elle compte aujourd'hui près de 5000 habitants.

Saint Vit comprend une médiathèque, trois écoles, un collège, et un multi-accueil (crèche et halte-garderie) et une cinquantaine d'associations. Elle accueille également des professionnels de santé, des commerces, grandes surfaces, et surtout un tissu économique et commercial important.

Le Doubs traverse la ville, longé par la véloroute qui doit rejoindre Nantes à Budapest. Une base nautique est également accessible aux habitants. C'est donc une petite ville bien desservie autant au niveau accessibilité des voies de communication, que des commerces et autres lieux culturelle et sportif.

Elle appartient à la communauté de Communes du Grand Besançon.

L'accueil administratif du périscolaire de Saint Vit se situe 17 bis rue Charles de Gaulle à Saint Vit. Notre centre périscolaire ouvre ses portes jeudi 1 septembre 2022.

Nous accueillons les enfants scolarisés des écoles de Saint Vit :

- ❖ Groupe scolaire Jouffroy d'Abbans,
- ❖ Groupe scolaire René Roussey
- ❖ Groupe scolaire Claude Nicolas Ledoux

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR :

- ❖ Les lundis, mardis, jeudis, vendredi De 7h30 à 8h30/8h45 pour les 3 accueils et de 16h15 à 18h30 pour l'accueil périscolaire et Jouffroy d'Abbans et de 16h30 à 18h30 pour les accueils périscolaires Claude Nicolas Ledoux et René Roussey.

Depuis le 3 mai 2010, un accueil périscolaire multi-sites est organisé sur les trois écoles de la commune.

Chacun des groupes scolaires réunit les conditions matérielles nécessaires à l'accueil des enfants.

L'équipe pédagogique est composée d'un coordinateur Enfance Jeunesse (Titulaire DEJEPS et BEATEP), d'une directrice multi-sites (BEPJEPS), de 3 animateurs référents titulaires BAFA et âgés de plus de 21 ans et de 23 animatrices titulaires ou stagiaires BAFA.

Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié selon la législation en vigueur.

Taux d'encadrement :

	3/6 ANS	6/11 ANS
Pendant les temps périscolaire	10 enfants pour 1 animateur	14 enfants pour 1 animateur

- ❖ Les animateurs doivent toujours connaître le nombre d'enfants sous leur responsabilité.
- ❖ Les enfants ne doivent jamais se déplacer seuls et/ou sans surveillance en dehors de l'accueil périscolaire.

2. Fonctionnement de l'accueil périscolaire

Accueil de loisirs périscolaire avec restauration :

Le centre périscolaire :

- ❖ Chaque site ouvre ses portes à 7h30. L'accueil est échelonné. Nous proposons aux enfants des activités culturelles, manuelles et ludiques : lecture, chant, jeux de construction, jeux de société.
- ❖ Les enfants ont le choix de se positionner sur telle ou telle activité.
- ❖ Les activités proposées sont des activités calmes destinées à repositionner l'enfant de façon cohérente en début de journée.

Le temps de restauration se déroule de la façon suivante :

11h30 : Accueil des enfants au sein des 3 écoles

Ecole RENE ROUSSEY :

12h15 – 13h00 : sortie d'école, appel et mise en place des activités

13h00 – 13h45 : Repas

13h50 : reprise des cours

Ecole JOUFFROY D'ABBANS :

11h45 – 12h00 : sortie d'école, appel effectué par l'équipe

12h00 – 12h45 : Repas

12h45 – 13h40 : retour à l'école et mise en place des activités

13h45 : reprise des apprentissages scolaires

Ecole NICOLAS LEDOUX :

12h00 – 12h15 : sortie d'école, appel effectué par l'équipe

12h15 – 13h15 : Repas

13h15 – 13h45 : mise en place des activités

13h50 : reprise des apprentissages scolaires

- ❖ Le soir, les lundis, mardis et jeudis, vendredis l'accueil de loisirs périscolaire multi-sites ouvre à 16h15 pour l'accueil de Jouffroy d'Abbans et 16h30 pour les accueils Claude Nicolas Ledoux et René Roussey. Les animatrices prennent en charge les enfants des trois écoles. Elles les accompagnent dans les salles dédiées au périscolaire.

Dès que les enfants arrivent aux centres périscolaires, ils se dirigent vers les différents ateliers. Les goûters sont donnés après 16h45 pour les enfants des accueils de Claude Nicolas Ledoux et René Roussey et 16h30 pour l'accueil Jouffroy d'Abbans . Une aide aux devoirs pour ceux qui le désirent est également mise en place. En aucun cas cette aide ne doit se substituer au regard parental et elle est limitée afin que les enfants puissent également profiter des activités du centre.

Le centre ferme à 18h30.

RYTHMES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

Ecole Jouffroy d'abbans						
Horaires	7h30	8h30	11h45	13h30	16h15	18h30
	Accueil Matin	Temps Scolaire		Restauration scolaire	Temps scolaire	Périscolaire du soir
Ecole René Roussey						
Horaires actuels	7h30	8h45	12h15	14h00	16h30	18h30
	Accueil Matin	Temps scolaire		Restauration scolaire	Temps scolaire	Périscolaire du soir
					16h15 16h45	18h30
Ecole Claude Nicolas Ledoux						
Horaires	7h30	8h30	12h00	13h45	16h15	18h30
	Accueil Matin	Temps Scolaire		Restauration scolaire	Temps scolaire	Périscolaire du soir
					16h00 16h30	
Mercredi	7h30	8h30	12h00	14h00		17h30
	Accueil Matin	Journée loisirs du mercredi		Restauration scolaire	Journée loisirs du mercredi	
La restauration scolaire sera mise en place uniquement pour les enfants fréquentant les journées loisirs du mercredi en demi-journée matin ou en journée complète						

Déroulement d'une journée type :

07h30 à 08h30/45	Accueil des enfants dans les trois périscolaires de la commune (Claude Nicolas Ledoux, René Roussey, Jouffroy d'Abbans) Présence de la directrice multi-sites au bureau des Francas Mairie de Saint Vit)
9h00 à 11h00	Le Lundi et le Jeudi : La directrice accompagne les équipes au niveau pédagogique.
11h15 à 11h40	Arrivée des animateurs référentes (Claude Nicolas Ledoux, René Roussey, Jouffroy d'Abbans) pour la prise des changements au niveau des fiches de présences.
11h45 à 13h50	Pause méridienne : Temps d'hygiène et repas pour les trois groupes scolaires. Transport au restaurant scolaire pour les périscolaires Claude Nicolas Ledoux et Jouffroy d'Abbans
15h45-18h30	Accueil des enfants dans les trois périscolaires de la commune (Claude Nicolas Ledoux, René Roussey, Jouffroy d'Abbans) Présence de la directrice multi-sites au bureau des Francas Mairie de Saint Vit jusqu'à 17h20. De 17h30 à 18h30 présence de la directrice sur site. Lundi : Claude Nicolas Ledoux Mardi : René Roussey Jeudi : Jouffroy d'Abbans

3. La gestion administrative du site

Le site possède une direction partagée entre le coordinateur et la directrice. Le directeur de l'espace jeunes peut être également amené à diriger ponctuellement le centre périscolaire et de loisirs. Une secrétaire est également sur le site administratif pour l'accueil du public et la gestion administrative du logiciel « Bel Ami ».

Condition d'inscription :

L'enfant doit avoir 3 ans révolus, propre et doit être scolarisé au sein de l'un des groupes scolaires de la ville.

Une inscription auprès de notre service est nécessaire avant toute fréquentation.

L'inscription sera effective et définitive qu'après un dépôt complet du dossier. Il se compose de :

- ❖ La fiche individuelle de renseignements dûment complétée,
- ❖ Un certificat de vaccinations ou photocopies du carnet de santé
- ❖ L'avis d'imposition N-1
- ❖ Les Aides aux Temps Libres de la CAF pour les ayants droits
- ❖ Le numéro d'allocataire CAF
- ❖ Une attestation d'assurance scolaire/périscolaire
- ❖ Une photo d'identité de l'enfant
- ❖ Le coupon signé du règlement intérieur
- ❖ Tous les mois, un planning de pré-inscription est disponible sur le site internet. Ce planning est à compléter et à retourner.
- ❖ Les parents ont la possibilité de modifier le planning préétabli en signalant une annulation ou une inscription 48 heures avant (jours ouvrés) avant midi.

Tarifs, Facturation et Modes de règlement :

De manière à garantir un accès aux services pour tous, nous appliquons la tarification modulée, en fonction des ressources et répondant aux exigences de la CAF du Doubs. Les tarifs sont calculés d'après le Quotient Familial et selon les revenus des parents et en lien avec le logiciel CAF PRO, via un accès sécurisé.

Si les aides aux temps libres ou l'avis d'imposition ne sont pas fourni nous sommes dans l'impossibilité de calculer le tarif, nous octroierons automatiquement la tranche la plus haute.

Tarifs Périscolaire et restauration scolaire à partir du 1 septembre 2022 :

Tranches d'après le QF	1 heure de périscolaire (toute heure commencée est due)	Restauration scolaire (encadrement, activités et repas compris)
QF de 0 à 800 (ATL)	1.76 €	4.03 €
QF de 801 à 1000	2.26 €	5.00 €
QF de 1001 à 1200	2.34 €	5.28 €
QF de 1201 et plus	2.38 €	5.51 €

Tarifs Mercredis à partir du 2 septembre 2022 :

Inscription à la journée		Heure supplémentaire de 7h30 à 8h30	Saint Vitois Demi-journée	Saint – Vitois Journée Complète	Extérieurs Demi-journée	Extérieurs Journée Complète
Avec Repas	QF de 0 à 800 (ATL)	1.76 €	5.47 €	7.06 €	8.35 €	12.80 €
	QF de 801 à 1000	2.26 €	7.94 €	10.87 €	10.88 €	16.75 €
	QF de 1001 à 1200	2.34 €	9.10 €	12.93 €	12.12 €	18.94 €
	QF de 1201 et plus	2.38 €	9.69 €	13.87 €	12.71 €	19.89 €
Sans repas	QF de 0 à 800 (ATL)	1.76 €	2.43 €	4.88 €	6.65 €	10.33 €
	QF de 801 à 1000	2.26 €	3.53 €	7.07 €	6.89 €	13.78 €
	QF de 1001 à 1200	2.34 €	4.04 €	8.10 €	7.08 €	14.14 €
	QF de 1201 et plus	2.38 €	4.52 €	9.05 €	7.58 €	15.15 €

Les factures sont envoyées à terme échu (fin de mois) par mail. Elles sont à régler pour le 15 du mois. Les factures impayées font l'objet d'une relance écrite.

En cas de difficultés financières, il est nécessaire de prendre attache auprès du coordinateur.

La facturation à la demi-heure est pratiquée uniquement pour l'accueil périscolaire du soir et du vendredi après-midi.

Modalités de paiement :

Nous acceptons en règlement des prestations, les chèques, l'espèce (un reçu doit être obligatoirement délivré), les chèques ANCV et les chèques CESU (uniquement pour les temps d'accueil périscolaire déduction faite du repas).

Gestion des absences :

Toute absence doit être signalée le plus tôt possible.

Seuls seront déduits les repas annulés au moins 48 heures à l'avance (jours ouvrés) ainsi que les absences pour raison médicale d'au moins une semaine, signalées au plus tard le premier jour d'absence et accompagnées d'un certificat médical (celui-ci doit nous être fourni dans les 48 heures).

4. Projet Educatif des Francas :

Le projet éducatif des Francas développe trois objectifs :

1. Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
2. Favoriser dès l'enfance l'accession de la personne à son autonomie, c'est-à-dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ces comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.
3. Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen « personne sociale », à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et aux respects des autres.

La finalité du projet des Francas s'exprime ainsi : « avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible.

5. Principes et objectifs pédagogiques

Nos objectifs pédagogiques :

- ❖ Le respect du rythme de chaque enfant. L'équipe d'animation veille tout au long de l'année à solliciter les enfants de manière à mieux les connaître et à s'adapter plus facilement à leurs besoins.
- ❖ La création et l'application de règles de vie commune. Savoir partager ses idées et les comparer aux autres de manière à mieux vivre en groupe selon des règles de vie et s'identifier. Utiliser les différences culturelles de chacun comme source d'enrichissement.
- ❖ Le respect des règles d'hygiène (lavage de mains avant et après mangé.)
- ❖ Le respect de la liberté d'expression. Laisser l'occasion aux enfants de prendre des initiatives, de faire des choix et les accompagner dans leurs démarches pour les amener à une autonomie progressive.
- ❖ L'organisation d'activités manuelles variées.
- ❖ La découverte d'activités culturelles.
- ❖ La découverte et la pratique d'activités sportive par le jeu.
- ❖ Susciter chez l'enfant la curiosité et l'envie de découvrir l'environnement dans lequel il évolue. Permettre à l'enfant de prendre place dans son environnement et d'en devenir acteur. C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. Devenir acteur et citoyen, c'est participer, choisir et s'appropriier sa ville et son histoire.
- ❖ Les activités dites « libres » Puisque c'est en jouant que l'on apprend
- ❖ Associer les parents à la vie de l'accueil de loisirs.

Intentions pédagogiques :

Les animateurs devront :

Veiller et assurer :

- ❖ La sécurité morale, physique et affective,
- ❖ Le respect mutuel de chacun,
- ❖ Les conditions d'hygiène,
- ❖ Le respect du choix des activités des enfants,
- ❖ L'intégration des enfants au sein du collectif

Par rapport à l'équipe d'animation :

- ❖ Echanger et partager ses savoirs faire
- ❖ Dynamiser, s'intégrer, entreprendre
- ❖ Etre : organisé, complémentaire, motivant et motivé.
- ❖ Etre cohérent entre ce que l'on dit et ce que l'on fait

Par rapport aux activités :

- ❖ Maîtriser,
- ❖ Adapter,
- ❖ Se montrer original, être force de proposition
- ❖ Respecter le matériel mis à disposition

Par rapport à lui-même :

- ❖ S'auto évaluer,
- ❖ Acquérir de nouvelles connaissances
- ❖ S'adapter.

Tous différents, tous égaux :

Nous n'avons pas les mêmes besoins, pas les mêmes attentes, pas les mêmes qualités ni les mêmes défauts. Il est important d'en avoir conscience. Qu'il s'agisse des enfants ou des animateurs, nous sommes tous différents : reconnaître, de respecter et de prendre en compte ces différences, parfois perçues comme des inconvénients afin d'en faire des avantages au

service de la relation pédagogique. Ainsi un enfant turbulent peut être responsabilisé en étant nommé chef d'équipe ou de table, par exemple. De la même manière, il est important de s'appuyer sur les points forts et les passions des différents membres de l'équipe, sur leurs envies, car cela donne plus de force, d'impact et de conviction à leurs actions. Dans cette perspective, l'égalité ne peut être conçue comme le fait d'offrir les mêmes choses à tous mais plutôt comme la tentative de donner à chacun selon ses besoins.

Grandir ensemble :

Nous réaffirmons que le l'accueil de loisirs est un lieu de socialisation, au service du vivre ensemble.

Il contribue de toute évidence à l'épanouissement des enfants.

La curiosité est un joli défaut :

Et ce, dans tous les domaines de la vie. C'est pourquoi nous nous devons de l'encourager, et même de la susciter en chaque enfant qui nous est confié. Encourager la curiosité, c'est avant tout prendre le temps de répondre à toutes les questions que les enfants nous posent avec le plus de précision et de sincérité possible.

La curiosité, elle naît aussi de la confrontation à ce qu'on ne connaît pas. C'est pourquoi il est important de proposer aux enfants de découvrir des choses qui ne font pas partie de leur quotidien, de les croire capables de s'intéresser à ces choses, et d'être soi-même, en tant qu'animateur, en position d'ouverture par rapport à ces choses, car les enfants sont très sensibles aux postures des animateurs, et il suffit parfois qu'un adulte se montre fermé pour que l'ensemble du groupe refuse d'adhérer à l'activité qui lui est proposée.

Faut rigoler :

Le rire doit être au cœur de nos pratiques pédagogiques, car il est indissociable de l'enfance, cette période de la vie où l'on connaît bien sûr la peur et la tristesse au même titre que la joie, mais où l'on est (où l'on devrait être, en tout cas) protégé des préoccupations et angoisses du monde adulte. Proposons donc aux enfants un lieu où ils pourront n'être « que » des enfants, où le rire et la bonne humeur sont la règle. Découvrir en s'amusant est

primordiale pour nous.

La puissance de l'imaginaire :

Nous sommes convaincus de la force et de l'importance que peut revêtir l'imaginaire, et ce à tous les âges de la vie, pour peu que l'on y ait été sensibilisé. L'imaginaire est une richesse, car il permet d'envisager d'autres possibles, et ce faisant, d'améliorer le réel. Il est donc important de permettre aux enfants de développer leur imagination, en leur proposant des activités créatives (d'un point de vue plastique, corporel ou intellectuel) ou en les confrontant à d'autres imaginations (susciter l'imaginaire par la culture, la littérature de jeunesse, d'expositions, ou la réalisation commune d'un spectacle).

Autonomie et ouverture d'esprit...

Nous souhaitons favoriser l'autonomie de l'enfant pendant et après les animations en lui apprenant le respect des règles de vie (hygiène, rangement, règles de politesse...). Ils contribuent dans la mesure de leurs capacités à la mise en place et au rangement des activités auxquelles ils participent, pour permettre d'acquérir la notion de respect d'autrui et du matériel mis à disposition. Les plus grands pourront aussi aider les plus petits (en les aidants à s'habiller, couper leur viande...)

L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit. A chaque étape de la vie les personnes progressent vers d'avantage d'autonomie. L'animateur doit amener l'enfant à être auteur et acteur. C'est pourquoi une place importante sera laissée aux choix des enfants. Etre capable de choisir, amène l'enfant à se construire. Responsabiliser un enfant, c'est faire en sorte qu'il se sente impliqué

Au sein de l'accueil, la socialisation prend une grande importance dans chaque moment de vie en commun, c'est pourquoi les temps de jeux libres sont à prendre en considération.

L'ouverture d'esprit est importante pour chacun, c'est pour cette raison qu'il faut la favoriser auprès des enfants. C'est une véritable richesse qui peut se transmettre par des animations culturelles.

Consommation :

Nous croyons qu'il est important de permettre aux enfants d'être autre chose que des consommateurs, qu'il s'agisse de nourriture, d'activités ou d'achats. En ce qui concerne la nourriture, nous restons attentifs à attirer l'attention des enfants sur la notion de gaspillage. Il est aussi important que les enfants soient incités à goûter de tous car la cuisine entre la maison et le restaurant scolaire peut être différente donc les goûts peuvent varier. Un travail sur l'anti gaspillage est réalisé tout au long de l'année.

6. Les projets de l'année

« Nutrition et Santé »

L'équipe d'animation aide à élargir les champs de connaissances des enfants en proposant des activités diversifiées qui répondent à leurs besoins dans les domaines manuels, culturels et sportifs ; mais aussi en proposant tout au long de l'année des thèmes relatifs au thème choisi. Le thème de « Nutrition et Santé

L'alimentation santé : diététique et nutrition

Comprendre nos besoins nutritionnels et les apports journaliers nécessaires à notre bonne santé ; Découvrir les aliments qui nous entourent, leurs valeurs nutritionnelles ; Comprendre l'origine des aliments (bio, locaux, industriels, importés...) ; Connaître la notion d'agriculture biologique et locale, et en comprendre leurs vertus écologiques ; Savoir lire les étiquettes des produits que nous achetons, sensibiliser les enfants à la publicité ; Découvrir les différents groupes d'aliments et leurs rôles dans notre organisme ; l'importance de la pratique d'une activité physique ; Comprendre les mécanismes de la digestion.

Se familiariser avec les aliments :

Découvrir les aliments via nos 5 sens ; Classer les aliments par familles et apprendre le vocabulaire rattaché (légumes, fruits, féculents, protéines, etc.) ; Connaître et reconnaître "différentes eaux" (robinet, source, minérale, minérale gazeuse, de table) et quelle eau boire ; Connaître la saisonnalité des aliments.

Une alimentation « anti-gaspi » et zéro déchet :

Apprendre à cuisiner, découvrir de nouvelles recettes ; Préparer des condiments : beurre, huiles assaisonnées, yaourts ; Utiliser les épluchures et les restes pour créer de nouveaux plats ; Limiter les déchets du jardin à l'assiette ; Fabriquer un composteur ; Découvrir et cueillir les végétaux sauvages qui nous entourent, et comestibles (orties, salades sauvages, baies...).

L'alimentation comme voyage :

Découvrir les traditions culinaires d'autres pays, d'autres régions ; Apprendre de nouvelles recettes venues d'ailleurs ; Découvrir les habitudes alimentaires à l'échelle du temps (préhistoire, moyen âge, guerres, etc.). Apprendre à être un éco-citoyen responsable via son alimentation Découvrir un marché local de producteurs ; Visiter une ferme (élevage et/ou maraîchage) et rencontrer, échanger avec des professionnels/agriculteurs ; Réfléchir sur les bons gestes et choix de consommation : comment devenir un "consom'acteur"?

Découvrir de nouveaux sports, la pratique physique, être à l'aise dans différents milieux :

Avant tout, apprendre à se nourrir et boire correctement pour pratiquer une activité physique Et être vigilant et se protéger du soleil. Se confronter à un nouvel environnement, Adapter ses déplacements dans des environnements variés, Réaliser un projet de déplacement sur une distance donnée, et selon des modalités, Respecter la nature Respecter les règles de sécurité Adapter son comportement à des situations spécifiques, Développer des capacités à se connaître, Développer des capacités à lire l'environnement Appliquer et construire des principes de vie collective, respect des règles du matériel, développer la coopération l'entraide, respect des autres, développer la sociabilisation.

Nous souhaitons offrir des possibilités de découverte et d'expérimentation de manière ludique. Nous souhaitons, tout au long du développement de l'enfant et de son passage dans notre accueil, développer son esprit critique et l'inciter à une ouverture d'esprit.

Permettre le développement de leur capacité de réflexion, d'analyse et de découverte du monde extérieur, en favorisant une méthode active et participative ludique, est pour nous primordiale. C'est à travers le jeu que les enfants grandissent, apprennent, partagent et découvrent. Lorsque les enfants jouent ils s'ouvrent sur le monde et y prennent leur place. Ainsi, cette démarche pédagogique placera les enfants en situation d'expérimentation, de questionnement vis-à-vis de soi et des autres.

Sensibiliser les enfants à l'importance de bien se nourrir et de bouger pour préserver au mieux leur capital **santé** : situer le rythme des repas dans celui des activités de la journée. connaître les familles d'aliments et les besoins spécifiques auxquels elles répondent.

Pour les enfants, les enjeux de l'accès à ce thème sont très importants. Il s'agit de :

- Former les publics de demain,
- Former les citoyens de demain.

Objectifs pédagogiques

La découverte permet de favoriser les échanges, l'esprit associatif et les rencontres par l'intermédiaire de celui-ci. Les FRANCAS propose des espaces favorables à la socialisation, des lieux ouverts aux différences afin d'encourager l'intégration et la reconnaissance de l'autre. Cela permet d'ouvrir une fenêtre sur le monde et d'aiguiser la curiosité des enfants, éveiller leur créativité et développer leurs esprits critiques et leurs ouvertures d'esprit.

Une approche ludique et sensorielle est essentielle pour allier apprentissage et plaisirs. Notre objectif est d'accompagner l'enfant à s'épanouir pleinement, dans toutes ses potentialités. Un de nos rôles d'adulte est de nous attacher à donner des ressources à l'enfant pour cela et à lui transmettre des compétences positives.

Ainsi, le rôle de l'animateur est en fait principalement de provoquer des situations afin de laisser l'enfant se construire petit à petit. Proposer des espace-temps sécurisants et sécurisés, qui favorisent la joie de la découverte partagée.

Le rôle des animateurs :

- ❖ « Donner vie » (du latin animare) il donne vie aux savoirs scientifiques et techniques pour faciliter l'accès aux enfants.
- ❖ Faire comprendre les sciences par le biais d'expositions, de mises en pratique par l'initiation à la démarche scientifique (observation, expérimentation, analyse, etc.) dans le cadre d'ateliers, de débats.
- ❖ Concevoir, planifier et conduire à terme une activité sur des supports attractifs.
- ❖ Se faire comprendre et rendre accessible et ludique des savoirs complexes
- ❖ Questionner et susciter le questionnement des enfants
- ❖ Rendre acteur les plus jeunes
- ❖ Respecter le rythme des enfants avec un temps d'animation adapté à chaque tranche d'âge.

Relation avec la délégation :

Nous entretenons des relations régulières et étroites avec la délégation des Francas du Doubs basée à Besançon, qui engage avec nous tout au long de l'année un travail de collaboration et de soutien dans notre organisation Saint-Vitoise.

La fête de l'Enfance et de la Jeunesse

Depuis 2014, en collaboration avec le multi-accueil et l'espace jeunes, une Fête de l'Enfance a été créée à l'initiative du Coordinateur Enfance Jeunesse. Cet évènement d'ampleur a pour but de montrer à l'ensemble de la population Saint Vitoise et des alentours ce qui est mis en place par les Francas pour accueillir les enfants de 0 à 17 ans. En effet, « cette vitrine » permet d'exposer notre savoir-faire, d'avoir des échanges avec les parents sur nos activités, d'organiser des représentations de différents spectacles préparés par les enfants du périscolaire, etc... Cette manifestation qui se veut colorée, chaleureuse et conviviale a connu

trois éditions très réussies et appréciées par tous les acteurs présents (équipe pédagogiques, parents, enfants, associations, élus, etc...

7. La vie quotidienne

Alimentation :

Afin de développer ses connaissances dans ce domaine, l'enfant doit goûter à tout ce qui lui est proposé (sauf intolérance alimentaire), l'animateur est présent pour discuter avec lui de ses goûts mais aussi pour l'inciter sans l'obliger. Nous sommes des garants de l'éducation au goût. L'éducation au goût permet de découvrir au quotidien toute la richesse et la variété des perceptions sensorielles générées par la dégustation : le monde des odeurs, des saveurs, des arômes et des textures.

Le goût s'apprend à tout âge, mais cet apprentissage est particulièrement important chez l'enfant qui a besoin d'être guidé pour diversifier son alimentation.

C'est pourquoi nous favorisons, la découverte de ces différences. Le domaine du goût est une vraie leçon de civisme, on apprend à défendre son point de vue, à écouter et respecter le point de vue des autres.

Nous accordons beaucoup d'importance à la convivialité des échanges qui aident, souvent à convaincre l'enfant qui rejetait initialement. Les choix alimentaires effectués durant l'enfance conditionnent durablement la vie d'adulte, c'est pourquoi une alimentation diversifiée est importante pour favoriser le bon développement de chacun.

Nous souhaitons informer les parents sur l'équilibre alimentaire en restauration collective c'est pourquoi une réunion d'information a eu lieu le 29 mars 2015 à Saint-Vit en partenariat avec la cuisine d'Uzel. Cette réunion a permis aux parents d'être informés sur l'équilibre alimentaire, la confection des menus mis en place dans nos accueils. La diététicienne du château d'Uzel (notre fournisseur de repas) était présente pour répondre aux questions des parents.

Une formation HACCP a été mise en place en avril 2016 pour que les règles de sécurité et d'hygiène soient rappelées aux agents de service. Cette formation entre dans le cadre de notre démarche de qualité engagée sur la restauration scolaire depuis plusieurs années déjà.

Hygiène :

Chaque jour, et lors de tous les temps d'accueil, nous accorderons une place importante à l'hygiène.

Les mains doivent être lavées avant de passer à table ainsi qu'après une activité manuelle ou physique. Les enfants ont la possibilité d'apporter leur brosse à dents.

Infirmierie :

L'animateur note sur le registre d'infirmierie les soins appliqués à l'enfant ainsi que les causes de ces soins. Des trousse à pharmacie sont prêtes pour les sorties et présentes dans chaque école ainsi que dans la salle de restauration. (CF : Annexe Pharmacie)

Aucun médicament ne sera donné à un enfant sans ordonnance du médecin. Les instructions des parents ne remplacent pas un certificat médical. L'ordonnance ainsi que les médicaments doivent être fournis avec le nom de l'enfant inscrit dessus.

Rangement :

Le rangement fait partie de l'activité, il est donc assuré par les enfants et l'animateur. Cela permet aux enfants d'être acteurs de leur activité. Ils peuvent aussi prendre des responsabilités et être valorisé.

Matériel :

L'enfant et l'animateur sont responsables du matériel. L'animateur prépare son matériel avant l'activité et s'assure d'avoir le nécessaire. Dans le cas où la régie n'est pas munie du matériel voulu, l'animateur prépare une liste d'achats dont se charge le responsable du Centre.

Transport :

Un service de transport municipal est mis en place pour les écoles Claude Nicolas Ledoux et Jouffroy d'Abbans durant le temps de pause méridienne. Celui-ci est également mis en place pour les activités du projet éducatif de territoire le vendredi après-midi pour les 3 écoles.

En début d'année scolaire puis à intervalles réguliers, l'équipe d'animation travaille sur les aspects de sécurité lors des temps de transport des enfants (Comportement dans le bus gestion des montées et descentes).

Le bus de la Mairie de Saint-Vit est utilisé pour les transports sur le temps méridien.

Quelques Recommandations pour le transport en bus sont définies dans l'organisation Saint-Vitoise :

Un animateur est désigné « chef de convoi » pour le trajet en bus.

Le « chef de convoi » doit :

- ❖ Se présenter au chauffeur du bus, et vérifie si les horaires de départ, de retour, le lieu de la sortie correspondent bien avec les informations qu'il détient. Et, s'assure que le chauffeur est en état de conduire.
- ❖ Il demande au chauffeur de refermer et/ou de ne pas ouvrir les portes situées à l'arrière du car, et demande si les enfants peuvent commencer à monter
- ❖ Il place les animateurs devant chaque issue de secours
- ❖ Il place les enfants et leur interdit les places de la banquette arrière et les places tout devant
- ❖ Il veille à ce que les enfants soient calmes et en sécurité pendant le transport et les arrêts
- ❖ Il fait un appel nominatif des enfants à la montée dans le car, et s'assure de la présence effective dans de ceux-ci
- ❖ Il veille à ce que l'ensemble des enfants soient bien attachés
- ❖ Il veille à l'aération du car
- ❖ Il prévoioie des sacs à vomir et de l'eau
- ❖ Il veille à ce que les enfants ne mangent pas dans le car

A chaque arrêt :

- ❖ Les animateurs comptent les enfants à la descente du car.
- ❖ Les animateurs veillent à ce qu'ils restent groupés.

De plus, la municipalité organise des exercices d'évacuation dans le courant de l'année :

- ❖ Evacuation du bus lors d'un trajet,
- ❖ Evacuation du site de la restauration scolaire.

Protocole de sortie :

Un protocole de sortie est mis en place en concertation avec la municipalité de SAINT-VIT ainsi que les écoles, et discuté avec les parents et les enseignants en conseil d'école. (CF : Annexes protocoles de sortie)

8. Relation avec les écoles

A la demande des directeurs (trices) d'écoles, le coordinateur Enfance Jeunesse ainsi que la directrice peuvent intervenir lors de conseils d'écoles pour évoquer avec les membres du conseil d'école d'éventuelles problématiques ou interrogations soulevées à propos du temps périscolaire. Une passerelle sur le terrain est nécessaire puisque l'école et le périscolaire sont liés. La directrice multi-sites et les animateurs sont les garants des relations de terrains liées aux problématiques quotidiennes.

De plus, dans les premières semaines suivant la rentrée des classes, l'équipe de direction des FRANCAS de ST VIT prend soin de rencontrer chaque directeur (trice) d'école de manière à identifier d'éventuels besoins sur le plan organisationnel et d'assurer une continuité dans les relations enseignants / périscolaire.

9. Relation avec les parents

Notre travail ne peut s'effectuer sans échanges avec les parents, c'est pourquoi nous souhaitons développer leur participation à la vie de notre périscolaire mais aussi à une implication active de la vie associative des FRANCAS.

« *Le temps des parents* » est mis en place dans chaque école une fois par semaine lors des permanences de la directrice multi-sites autour du partage d'un café ou thé convivial avec les familles et l'équipe d'animation. Des questions sur des thèmes liés à « l'Enfance » sont proposées aux parents de manière régulière pour permettre d'engager le débat et de libérer la parole de tous.

Afin de répondre aux besoins et questions des familles, nos bureaux sont ouverts tous les jours de 7H30 à 12H00 et de 16H30 à 18H30 sur les lieux d'accueils des enfants : le lundi à l'école Claude Nicolas Ledoux, le mardi à l'école René Roussey, le jeudi à l'école Jouffroy d'Abbans. Les familles s'y rendent régulièrement pour traiter les aspects administratifs mais aussi pour demander conseils, nous informer ou nous faire part de difficultés familiales. Nous organisons également chaque année une commission consultative afin d'informer les familles sur notre fonctionnement et d'échanger sur leurs diverses demandes.

Par le biais du « Vivre à St Vit », journal municipal, nous diffusons également à destination des usagers, des informations : périodes d'ouvertures des centres de loisirs, les tarifs, le secteur jeune mais aussi des informations concernant la CAF.

De plus nous possédons un site Internet : <http://francas-stvit.jimdo.com>

Toutes les informations que les parents cherchent sur nos accueils sont sur ce site.

Dans la rubrique « Téléchargement » sont disponible, les fiches d'inscription de tous nos accueils, les plannings de préinscription, les plaquettes d'informations, les menus...

Les parents sont aussi informés par le biais de la « gazette ». Les animatrices indiquent les activités qu'elles vont réaliser entre les périodes de vacances.

Un cahier de suivi est mis en place sur les 3 écoles pour permettre aux parents de remonter des informations ou remarques importantes. La directrice veille à regarder régulièrement les carnets sur les 3 sites pour pouvoir répondre le plus rapidement possible aux demandes et interrogations des parents.

Un suivi pédagogique enfant peut être mis en place avec la famille via un petit carnet. Un entretien préalable avec l'enfant et la famille est réalisé par la directrice pour permettre de faire le bilan sur des difficultés d'insertion dans le groupe, de comportement ou autres. C'est un suivi qui permet aux enfants en situation de mal être ou de difficulté à respecter la vie en collectivité de mieux s'intégrer dans nos accueils collectifs. C'est un accompagnement individualisé.

10. Réunions mensuelles

Une réunion (mensuelle) est organisée dans les locaux des FRANCAS DE SAINT VIT afin de faire le point sur les événements du mois, les relations avec les écoles, les activités, les besoins et les difficultés rencontrées mais également pour assurer une vie collective de l'équipe. Cette année l'équipe travaille sur les jeux de coopération pour permettre une meilleure communication et un développement de l'esprit de coopération. La pédagogie utilisée sur chaque site prend une place importante. C'est pourquoi la directrice est présente pour accompagner chaque membre de l'équipe (Animateurs, ATSEM...) dans une démarche de réflexion pédagogique autour des animations mises en place.

Ces réunions sont pilotées par la directrice du centre. Le coordinateur Enfance Jeunesse peut si l'estime utile, intervenir ponctuellement sur des points très précis.

11. L'Évaluation :

L'évaluation permet de mesurer les écarts entre les objectifs entre le prévisionnel et le réalisé.

Nous avons différentes formes d'évaluation :

Pour évaluer le travail mis en œuvre, des réunions régulières sont organisées. De plus les échanges avec les parents et les autres professionnels avec lesquels nous mettons en place des partenariats permettent une prise de recul et une évaluation au niveau qualitatif.

- ❖ Une réunion d'équipe est organisée mensuellement. Nous utilisons une pédagogie active, c'est-à-dire rendre les animateurs acteur lors de nos échanges, afin qu'ils construisent des savoirs à travers des situations de recherche liées aux problématiques de terrain. L'expérimentation, prend une place importante dans notre façon de manager les équipes puisque c'est en découvrant par eux même que les animateurs intégreront de manière durable les fondements de nos projets et de nos valeurs. Cela ne se fait pas sous le mode directif. Nous voulons tendre non pas vers des projets ou des valeurs imposées, mais partagés et intégrés par tous.

Dans les esprits, le jeu est lié à l'enfance et à la notion de plaisir, c'est pourquoi lors des réunions des petits jeux sont mis en place suivant les thèmes à abordé. La cohésion d'équipe est importante, notre pédagogie de la parole nous permet de voir évoluer le groupe. Un groupe vit, évolue, à des périodes de crises et de cohésions c'est pourquoi nous voulons suivre ses évolutions sur le terrain et lors de nos réunions. Cela permet de renforcer la dynamique des équipes.

L'organisation des temps périscolaires (restauration scolaire, accueil...) est abordée lors de nos entretiens de manière active en relation avec nos principes. Elle nous permet d'avoir un suivi régulier du projet pédagogique, du

fonctionnement général, de l'avancée des équipes et de leur cohésion sur les différents sites.

- ❖ Une commission Enfance Jeunesse présidée par L'adjoint au maire chargé des affaires scolaire et périscolaire. Elle permet d'établir un bilan de l'année écoulée et d'organiser l'année à venir.
- ❖ Une commission consultative organisée par la direction du centre de loisirs à laquelle sont invités les élus de la commune, les directeurs d'écoles, l'ensemble des familles de la commune. Cette réunion permet de faire un compte rendu de l'activité du centre, de proposer de nouvelles perspectives, de prendre l'avis de tous et d'informer.

Concernant l'organisation de l'accueil de loisirs périscolaire, un mode de fonctionnement est déjà établi : sur chaque école, une équipe de 2 à 3 personnes assure l'encadrement un animateur / trice est référent (e).

Cette personne désignée par la direction du site (le Coordinateur en concertation avec la Directrice), est chargée de rendre compte quotidiennement sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'accueil périscolaire. Pour ce faire, un cahier de liaison, tenu quotidiennement par la l'animatrice référente et présenté à la Directrice, est l'outil de communication qui est mis en place sur chaque école. Sur ce cahier sont consignées toutes remarques ou propositions concernant l'accueil.

La directrice de l'accueil périscolaire multi-sites assure en direction des familles, des permanences sur les différents sites selon un planning diffusé aux utilisateurs du service.

- ❖ Les animateurs travaillent avec des fiches d'animations dans lesquelles ils renseignent les objectifs pédagogiques de l'activité mais également l'évaluation. (CF : Annexe fiche d'animation) L'évaluation ne doit pas être perçue comme une sanction ou comme négative par l'équipe mais plutôt comme un outil qui

permet d'évoluer de manière positive et d'améliorer les services. Un gros travail s'engage sur cette partie de l'évaluation avec l'équipe. Les enfants doivent en être partie prenante, c'est pourquoi leurs avis sont importants après chaque animation. Des outils d'évaluations ludiques vont être mis en place avec les enfants.

Lors de nos réunions, différents points sont régulièrement abordés :

- ❖ L'organisation : Nous remettons régulièrement en question notre organisation afin de s'adapter au mieux au terrain et aux besoins.
- ❖ La pédagogie : Nous vérifions que notre mode de travail correspond bien au projet pédagogique que nous avons élaboré en équipe pour l'année entière.
- ❖ Pratique : Les besoins en matériel sont répertoriés d'après les activités effectuées, tout est renouvelé si nécessaire. Idem pour les trousseaux à pharmacie.
- ❖ Problèmes rencontrés : Nous tentons de résoudre les soucis sur le long terme. Nous n'attendons pas la réunion pour les relever mais un point y est consacré pour revenir dessus afin que cela puisse servir à tous les membres de l'équipe.

Au niveau quantitatif, les fiches de présences sont un outil nécessaire.

L'observation du comportement des enfants et des parents peut être également une bonne méthode d'évaluation.

Les outils d'évaluation :

- Les comptes rendus de réunions, des conseils d'écoles, des commissions.
- Le logiciel Bel Amis (niveau quantitatif)
- Questionnaires de satisfaction auprès des parents, écoles, associations animateurs au niveau du vendredi après-midi
- Carnet de bord de sur chaque école accessible aux parents, animateurs, professeurs pour faire remonter les différents points de vue, avis ou questions.

- Le temps des parents
- Observation durant les permanences de la directrice sur les différents sites. (Organisation, accueil, relations animateurs/enfants, parents / enfants, parents/animateurs...)
- Fiche d'animation (auprès des équipes) *CF : annexe fiche séance d'animation.*
- Grille d'auto évaluation (auprès des équipes) *CF : annexe grille d'auto évaluation.*
- ❖ *Quizz et smiley (avec les enfants)*

12. Le permis soleil ou de bonne conduite (Suivant l'Age des enfants)

Votre enfant va se voir remettre un permis Soleil ou de bonne conduite.

Ce permis a pour but d'aider les enfants à vivre dans un climat de respect. Ce respect est nécessaire pour grandir, apprendre et se développer dans de bonnes conditions.

Chaque enfant dispose au début de 12 Soleils ou points sur son permis, mis en place sur le temps de la restauration.

La perte des 5 premiers soleils/points entraîne une information aux familles sur la nature des incivilités qui ont conduit à cette perte ainsi qu'un temps d'échange entre l'animateur et l'enfant.

La perte des 4 soleils/points suivants conduit à une convocation de l'enfant et des parents par la responsable de l'accueil périscolaire afin de faire le point sur le comportement de l'enfant, de décider d'une sanction éducative et d'évoquer des moyens de récupérer des soleils.

La perte des 3 derniers soleils/points entraîne une convocation des parents par la direction afin de décider d'une sanction qui peut aller, selon la gravité des raisons qui ont permis à la perte des 12 Soleils/points, à une exclusion temporaire voire définitive du centre.

Tout parent intéressé pourra consulter le solde du permis de son enfant en sollicitant l'équipe d'animation.

CHARTRE DU BON COMPORTEMENT

Respect des consignes établies par le règlement :

- 1	Rentrer dans les locaux sans demander la permission
- 1	être mal rangé
- 1	Courir, crier dans les locaux
- 2	Ne pas obliger l'adulte à se répéter, au-delà de trois fois il y a perte de points.

I Savoir vivre et savoir être

- 1	Se lever sans permission
- 1	Jouer avec l'eau des robinets ou le savon
- 1	Sortir de la nourriture de la restauration
- 1	Mal se tenir à table et/ou Table trop bruyante
- 1	Ne pas respecter la nature
- 1	Le non-rangement du matériel après les activités
- 2	Cracher par terre
- 2	Jouer avec la nourriture ou la gaspiller
- 2	Faire des caprices
- 3	Manque de respect envers un adulte

- 3	Dégrader le matériel ou les affaires des autres
- 3	Jeter des projectiles
- 3	Mentir
- 6	Insulter un adulte

II Violences physiques et morales

- 3	Avoir un geste ou une parole déplacée, être vulgaire
- 6	Cracher sur quelqu'un volontairement
- 6	Se moquer d'un camarade ou l'insulter
- 4	Faire mal à un autre suite à un non-respect des consignes
- 6	Frapper quelqu'un, blesser quelqu'un volontairement et violemment
- 6	Faire du harcèlement (racket, moqueries continues ...)

LA RECUPERATION DE SOLEILS OU DE POINTS.



Puisque le permis Soleils ou de bonne conduite ne se veut pas répressif mais bien éducatif, les enfants ont la possibilité, en accord avec l'équipe d'animation, de récupérer des soleils sur leur permis selon la règle suivante : chaque action bienveillante proposée et appliquée par l'enfant permet la récupération de 2 soleils/points tandis que chaque action bienveillante proposée par l'animateur et appliquée par l'enfant entraîne la récupération d'1 soleil/point. La récupération de soleils/points sera possible après un délai d'une semaine.

13-Annexes

- a) Règlement intérieur :
- b) Protocole de sortie

**PROTOCOLE DE SORTIE DE CLASSE ET PRISE EN CHARGE DES ENFANTS
PAR LES FRANCAS
(Accueil du matin du midi et du soir)**

Ce protocole d'accueil a été mis en place en concertation avec la municipalité de SAINT-VIT ainsi que les écoles, et discuté avec les parents et les enseignants en conseil d'école.

Les 3 groupes scolaires de SAINT-VIT (Jouffroy D'ABBANS, René ROUSSEY et Claude Nicolas LEDOUX) fonctionnent de façon identique.

Chaque semaine la directrice et la secrétaire du centre transmettent les documents suivants aux écoles :

Liste des enfants inscrits au centre de loisirs périscolaire (matin, midi et soir) via une tablette tactile. Cette liste est réalisée par la directrice du centre, par école et par classe.

Il est donc demandé aux parents via la fiche d'inscription de renseigner **obligatoirement** le champ « école et classe ».

ACCUEIL DU MATIN :

(Ecole JOUFFROY D'ABBANS) : fonctionnement :

A 7h30, les parents sont tenus d'emmener leurs enfants à l'accueil des Francas. Les 2 animatrices accueillent les enfants dans le préfabriqué situé à côté du préfabriqué de la maternelle JA. Elles ont en charge l'encadrement des enfants jusqu'à 8h30. A cette heure, les instituteurs prennent en charge les enfants.

(Ecole NICOLAS LEDOUX) : fonctionnement :

A 7h30, les parents sont tenus d'emmener leurs enfants à l'intérieur du préfabriqué (derrière l'école). Les 2 animatrices accueillent les enfants dans le préfabriqué jusqu'à 8h35, heure à laquelle les instituteurs prennent en charge les enfants dans le cadre de l'école.

(Ecole RENE ROUSSEY) : fonctionnement :

A 7h30, les parents sont tenus d'emmener leurs enfants à l'intérieur de l'école. Les 2 animatrices accueillent les enfants dans une salle spécialement dédiée à l'accueil périscolaire. Cette salle est déjà utilisée chaque midi et à chaque vacance scolaire par les Francas. A 8h35, heure de fin du périscolaire du matin, les instituteurs prennent en charge les enfants.

ACCUEIL DU MIDI : enfants de plus de 6 ans

Chaque équipe d'animateurs possède les équipements ou documents suivants :

- ✚ Une tablette tactile comprenant les listes d'appel hebdomadaire mise à jour chaque jour.
- ✚ Les numéros d'urgences
- ✚ La liste des numéros de téléphone des parents
- ✚ Le listing des allergies par enfant
- ✚ Une trousse à pharmacie et des gilets de sécurité

Une copie de la liste d'appel hebdomadaire est fournie à l'école chaque lundi.

(Ecole JOUFFROY D'ABBANS primaire) : fonctionnement :

Les 4 animateurs sont positionnés de la façon suivante au sein de l'école :

- ✚ 1 animatrice récupère les enfants de CP/CE1
- ✚ 1 animatrice récupère les enfants de CE1/CE2
- ✚ 1 animatrice récupère les enfants de CM1/CM2
- ✚ 1 animatrice récupère CLIS

(Ecole RENE ROUSSEY primaire) : fonctionnement :

Les 4 animateurs sont positionnés de la façon suivante au sein de l'école :

- ✚ 1 animatrice sous le préau accueillant les enfants de CM1 et CM2
- ✚ 2 animatrices récupèrent les enfants de CP-CE1.
- ✚ 1 animatrice récupère les enfants de CE2.

Il a été décidé que les enfants de CM1 et CM2 sortent des classes avec les enseignants, les deux animatrices les accueillent sous le préau.

(Ecole CLAUDE NICOLAS LEDOUX primaire) : fonctionnement :

Les 2 animateurs sont positionnés de la façon suivante au sein de l'école :

✚ 2 animatrices dans le hall (lieu unique de sortie et passage des enfants)

1 animatrice accueille les enfants pour l'appel, la seconde vérifie les sorties.

ACCUEIL DU MIDI : enfants moins de 6 ans

En ce qui concerne la maternelle, les enfants sont récupérés directement à la sortie de la classe à l'école René Roussey par 2 animatrices et à l'école Claude Nicolas Ledoux par 1 animatrice.

A Jouffroy d'Abbans, les enfants sont préparés à partir dans le hall, c'est à ce moment-là que les 2 animatrices récupèrent les enfants inscrits.

ACCUEIL DU SOIR :

(École JOUFFROY D'ABBANS) : fonctionnement :

A la fin de l'école, les enfants inscrits au périscolaire du soir sont accueillis par les deux animatrices dans le préfabriqué prévu à cet effet. Les jeunes pourront faire leurs devoirs s'ils le souhaitent. En aucun cas, cette aide ne doit se substituer au regard parental.

Les enfants sont présents en fonction des besoins de garde des parents. La fin du périscolaire est prévu à 18h30.

Une animatrice se positionnera au portail de l'école pour filtrer les départs et ainsi éviter qu'un enfant inscrit au périscolaire sorte de l'école.

La directrice sera présente chaque jeudi sur le site périscolaire de Jouffroy d'Abbans de 17h30 à 18h30.

(Ecole NICOLAS LEDOUX) : fonctionnement :

A la fin de l'école, les enfants inscrits au périscolaire du soir sont accueillis par les deux animatrices dans le préfabriqué. Une salle de classe est mise à disposition afin de permettre aux enfants qui le désire de s'avancer sur leurs devoirs. En aucun cas, cette aide ne doit se substituer au regard parental. Les enfants sont présents en fonction des besoins de garde des parents. La fin du périscolaire est prévu à 18h30.

Une animatrice se positionnera devant la porte d'entrée de l'école pour filtrer les départs et ainsi éviter qu'un enfant inscrit au périscolaire sorte de l'école.

La directrice sera présente chaque lundi sur le site périscolaire de Claude Nicolas Ledoux de 17h30 à 18h30.

(Ecole RENE ROUSSEY) : fonctionnement :

A la fin de l'école, les enfants sont accueillis par deux animatrices dans la salle polyvalente. La bibliothèque sera également mise à disposition afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de réaliser leurs devoirs du soir. En aucun cas, cette aide ne doit se substituer au regard parental.

Les enfants sont présents en fonction des besoins de garde des parents. La fin du périscolaire est prévu à 18h30.

Une animatrice se positionnera à la porte d'entrée de l'école pour filtrer les départs et ainsi éviter qu'un enfant inscrit au périscolaire sorte de l'école.

La directrice sera présente chaque mardi sur le site périscolaire de René Roussey de 17h30 à 18h30.

Une animatrice titulaire BAFA est référente sur chaque école. Cette personne a pour responsabilité la gestion du fonctionnement du site (encadrement, effectif, ateliers...). Cette personne désignée par le Coordinateur en concertation avec la Directrice, est chargée de rendre compte quotidiennement sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'accueil périscolaire. Pour ce faire, un cahier de liaison, tenu quotidiennement par la l'animatrice référente et présenté à la Directrice multi-sites, est l'outil de communication qui sera mis en place sur chaque école. Sur ce cahier seront consignées toutes remarques ou propositions concernant l'accueil. Ce cahier sera lu quotidiennement par la directrice.

RETARD DE PARENTS A L'ECOLE :

Il arrive parfois que les parents soient en retard pour récupérer leur(s) enfant(s) à l'école. L'école prévient les parents et les attend.

S'il s'agit d'un changement non transmis par les familles, la directrice du centre échange avec les parents au téléphone en **reprécisant** les modalités d'inscriptions ou de modifications de planning. L'enfant est pris en charge au restaurant scolaire. *Attention, certaines familles sont coutumières de cette situation.*

PARENTS NON JOIGNABLES LORS D'UN RETARD :

Dans le cas où les parents ne sont pas joignables (téléphone portable, domicile et professionnel), l'enfant est pris en charge par les FRANCAS, sous réserve d'un dossier d'inscription déposé à l'accueil de loisirs. L'école laisse un message aux parents !

Les animateurs préviennent la directrice du centre afin de vérifier si une modification de dernière minute n'est pas intervenue et prennent en charge l'enfant. La directrice du centre appelle également les parents.

Modification de planning :

1/ MODIFICATIONS DE PLANNING PAR LES FAMILLES :

Il est ***obligatoire*** que les parents informent par téléphone ou par mail le bureau des FRANCAS de SAINT-VIT. La modification de planning est ensuite transmise aux animateurs.

Les parents ne doivent en aucun cas transmettre lors de sortie d'école ou autres situations (croisement d'un parent dans la rue ou commerce !) un changement aux animateurs, de manière à ne pas perturber la transmission d'informations. Les animateurs demanderont aux parents de joindre la directrice du centre.

Accueil du matin et du soir :

Les parents peuvent modifier l'accueil de leurs enfants dans la journée, mais avant la fin de l'école ! (Pour le soir)

Accueil du midi :

Les parents doivent, sauf cas exceptionnel, modifier l'inscription pour le midi au minimum 48H avant. Dans le cas contraire, le repas est facturé.

ACCUEIL DES ENFANTS NON INSCRITS :

Il est fréquent d'accueillir des enfants non-inscrits, plusieurs causes en résultent :

-  Nouvelle inscription (le dossier n'est pas transmis aux FRANCAS).
-  Changement non transmis aux FRANCAS,
-  Planning non rendu par les parents.
-  Oublie d'inscription des familles.

Dans tous les cas, les animateurs préviennent automatiquement la directrice qui appelle immédiatement les parents.

Les enfants dont le dossier d'inscription n'est pas transmis ne pourront pas être accueillis par les FRANCAS.

AUTRES CAS :

Sortie d'un enfant pendant l'accueil de loisirs (lors de l'accueil du midi). (Maladie ou RDV)

Dans le cas où un enfant doit s'absenter pendant l'accueil de loisirs (médecin ou autre) (notamment le midi), les parents doivent venir remplir une décharge de responsabilité auprès des FRANCAS et prévenir l'école. L'information est transmise aux équipes.

ENFANT MALADE :

Lorsqu'un enfant est malade au restaurant scolaire, la directrice prévient les parents par téléphone. Dans le cas où les parents peuvent se déplacer et récupérer leur enfant, un document de sortie sera signé.

Dans le cas inverse, (parents non joignables) les animateurs préviennent le directeur (trice) d'école ou bien l'enseignant référent, celui-ci se charge de prévenir les parents dès que possible.

Lorsqu'un enfant se plaint de maux pendant le temps scolaire, il est important que l'enseignant joigne le responsable légal pour l'avertir de l'état de l'enfant avant toute prise en charge des Francas sur un temps périscolaire.

c) fiche séance d'animation

FICHE SEANCE D'ANIMATION

<u>Titre</u> :	<u>Type d'activité</u> :
<u>Public</u> :	<u>Nombre d'enfants</u> :
<u>Lieu</u> :	<u>Durée</u> :
<u>Matériel / Quantité</u> :	

<u>Objectifs de la séance</u> :
<u>Déroulement</u> :
<u>Evaluation</u> :

d) La pharmacie :

Les pharmacies de chaque site périscolaire contiennent :

Accessoires : Ciseaux, pince à épiler, épingles de nourrice, thermomètre médical, lampe de poche, compresses emballées

Individuellement, sparadrap (anti-allergène si possible), bandes élastiques de différentes tailles, gaze à découper, coton, 1 couverture de survie, gants à usage unique, serviettes nettoyantes à usage unique, un tire tiques, un aspi venin.

Produits : Antiseptique liquide et non alcoolisé (exemple : biseptine en spray) ; Alcool à 90° (pour le nettoyage des instruments

Uniquement) ; Pour les petites plaies ouvertes, des bandes stérilées, de l'eau oxygénée pour des plaies avec des cailloux ; mais aussi, pourquoi pas et sous réserve de précautions d'utilisation : lorsqu'il n'y a pas de plaie, de la pommade « anti-coup » ; des produits anti-poux et lentes ; de la crème solaire ; de la crème après-solaire

La trousse à pharmacie doit être adaptée au type de séjour et contenir les instructions écrites pour l'administration des premiers secours, les numéros d'urgences et coordonnées des médecins et pharmacie du secteur. Une attention particulière doit être portée aux dates de péremption des produits.

(Cf - Instructions départementales des accueils collectifs de mineurs en Franche-Comté).

Les enfants allergiques :

Certains enfants présentent des allergies pour certaines avec des conséquences assez graves. Il est donc utile pour chaque animateur de consulter le listing des enfants allergiques. Les enfants allergiques sont mentionnés sur les fiches de présences.

e) Exemple de planning de préinscription

Planning de Préinscription périscolaire Claude Nicolas Ledoux

JUN et JUILLET 2015
A retourner avant le 15 Mai 2015.

Enfant :

Dates	Matin	Midi	Soir jusqu'à								Commentaire	
			16h30	17h00	17h30	18h00	18h30					
Lundi 01 Juin												
Mardi 02 Juin												
Jeudi 04 Juin												
Vendredi 05 Juin			14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	
Lundi 08 Juin												
Mardi 09 Juin												
Jeudi 11 Juin												
Vendredi 12 Juin			14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	
Lundi 15 Juin												
Mardi 16 Juin												

Jeudi 18 Juin											
Vendredi 19 Juin			14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30
Lundi 22 Juin											
Mardi 23 Juin											
Jeudi 25 Juin											
Vendredi 26 Juin			14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30
Lundi 29 Juin											
Mardi 30 Juin											
Jeudi 02 Juillet											
Vendredi 03 Juillet			14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30

Journée loisirs : Mercredi

Dates	Matin	Midi	Après midi	Commentaire
Mercredi 03 Juin				
Mercredi 10 Juin				
Mercredi 17 Juin				
Mercredi 24 Juin				
Mercredi 1 ^{er} Juillet				

Date et signature

f) Fiche individuelle de renseignements

Fiche Individuelle de Renseignements

Accueil de loisirs de Saint Vit
 Place de la Mairie Salle terrasse - 25410 Saint Vit
 Tél. / Fax: 03.81.87.71.80
 Mail: francas-stvit@wanadoo.fr

Nom, prénom de l'enfant

Né(e) le

:

Ecole : Enseignant : Classe :

L'enfant sait-il nager ? OUI NON

Piscine autorisée : OUI NON

Régime alimentaire : Date de dernière mise à jour du carnet de santé

Allergies :

Recommandations des parents :

parents :

PARENTS DE L'ENFANT

	Mère	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>	Père	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>
Nom, Prénom :				
Adresse du domicile :				
Tél. Domicile/Portable :				
Courriel :				
N° Sécurité sociale :				
Catégorie socioprof. :				

Personnes à joindre en cas d'urgence (Nom+Téléphone) :

N° Allocataire C.A.F. : **Régime social**
:

C.A.F. d'appartenance : **caf de Besancon** **Autre C.A.F.**
.....

Droit aux Aides aux Temps Libres: OUI ___ NON ___

Famille : **Couple** **Monoparentale** **Accueil**

PROFESSION PERE: PROFESSION MERE:

EMPLOYEUR: EMPLOYEUR:

Personnes autorisées à récupérer mon enfant

Nom/Prénom	Lien de parenté	N°Téléphone	Adresse

J'autorise mon enfant, à rentrer seul à la fin des activités **OUI** **NON**

Pendant les activités, j'autorise le personnel de l'association à photographier et/ou à filmer mon enfant pour la création de souvenirs et d'archives. **OUI** **NON**

J'autorise l'association à utiliser ces supports pour sa promotion et son information (presse et journaux locaux, nouveau média, affiches...) **OUI** **NON**

Médecin traitant : Nom : **Téléphone**
.....

Adresse

.....
.....

Autorisation parentale:

Ayant pris connaissance des conditions de fonctionnement du centre de loisirs périscolaire, je soussigné, responsable légale de l'enfant inscrit:

- 1) autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs,
- 2) certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- 3) décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après les heures de fonctionnement du centre de loisirs périscolaire,
- 4) autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale,
- 5) dégage l'association de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels (vêtements, bijoux...)

Fait à , **le** **Signature :**

g) Auto-évaluation

	Evaluation personnelle	Avis du directeur
<p>Organisation générale (préparation des activités, du goûter...)</p>		
<p>Vie quotidienne (repas, hygiène, nettoyage du centre...)</p>		
<p>Gestion de mon matériel (liste de courses, utilisation,</p>		

rangement, armoires ...)		
Les relations entre adultes (personnel d'entretien, directeur, parents...)		
Le travail en équipe (relations avec les autres animateurs, projets communs...)		
La sécurité des enfants Physique : (transports, Morale Affective)		
Les activités (diversité, réalisations, motivation des enfants...)		

Date et signature de l'animateur :

Date et signature du directeur :